

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

METEO

Pluies du 23 au 29 mai

Aucune pluie n'a été relevée sur les différents réseaux de station météo du vignoble de Bourgogne Franche-Comté sur la semaine écoulée.

Prévisions du 01 au 05 juin

Le temps chaud et sec devrait perdurer au moins jusqu'à dimanche. Ensuite, possible dégradation orageuse à partir du début de la semaine prochaine, mais les indices de confiance restent faibles et il faudra donc attendre pour confirmer cette tendance.

STADES VEGETATIFS

Au cours des 7 derniers jours, les conditions climatiques ont été très propices à une pousse intense. Ainsi 3 à 4 nouvelles feuilles sont apparues. Dans les situations les plus précoces, la floraison est déjà bien engagée alors que les vignes les plus tardives n'en sont encore qu'au stade 7-8 feuilles. Dans de nombreuses parcelles les 1ères fleurs sont notées et les conditions climatiques de la semaine à venir devraient continuer à fortement stimuler la pousse.

Vignobles	Stades Mini	Stades Maxi
Saône et Loire	8-9 feuilles étalées	Début floraison
Côte d'Or	8 feuilles étalées	Début floraison
Yonne	7-8 feuilles étalées	11-12 feuilles étalées
Nièvre	9-10 feuilles étalées	11-12 feuilles étalées
Franche-Comté	10-11 feuilles étalées	1ères fleurs

A ce jour, 2023 présente toujours entre 10 à 15 jours de retard par rapport à l'année 2022 selon les vignobles.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

MILDIOU

Situation :

257 observations ont été réalisées sur le réseau BSV, hors TNT.

Point contaminations

Tous les cycles qui étaient en cours, ont maintenant terminé leur incubation y compris pour les contaminations qui ont pu se produire localement lors des pluies des 21-22 mai (Côte d'Or, Jura et très localement en Nord Mâconnais). On peut ainsi dresser un état des lieux plus précis de la situation.

On note la présence de mildiou (au moins 1 tache) dans 1/3 des parcelles du réseau BSV.

Sur feuilles :

Dans l'Yonne et dans le Jura, une apparition significative de nouveaux symptômes s'est produite au cours des 7 derniers jours. Dans les autres vignobles, la situation a peu évolué depuis la semaine dernière. Le plus souvent ces taches ne sont pas sporulées, mais dans quelques situations particulière des sporulations peuvent être observées (bas de coteau, rosée matinale...)

Dans la plupart des cas, il ne s'agit que de rares taches décelées dans les parcelles ; très ponctuellement l'attaque est un peu plus marquée avec une présence de taches plus régulière (jusqu'à 20 % des cepes).

Sur inflorescences :

Quelques symptômes sur inflorescences ont été observés dans le réseau (et hors réseau), et pour certains cas sans présence de symptômes sur feuille (dans le Mâconnais).

La situation peut encore évoluer sur les parcelles les plus impactées sur feuilles.

Analyse de risque :

Il n'y a plus de cycles en cours. La météo sèche et ventée qui va perdurer au moins jusqu'en fin de semaine reste tout à fait défavorable à la maladie.

A l'heure actuelle, **le risque peut toujours être qualifié de faible à modéré (Nord Beaujolais et Mâconnais).**

Toutefois ce risque peut être amené à évoluer : en effet, un risque orageux n'est pas exclu la semaine prochaine. Compte-tenu de l'entrée dans le stade de très forte sensibilité à la maladie (floraison) et de la présence diffuse de taches dans le vignoble, **un minimum de vigilance sera nécessaire, notamment dans les secteurs actuellement déjà plus impactés.**

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre le mildiou. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

OÏDIUM

Situation

252 observations sur feuilles ont été réalisées sur le réseau BSV.

Globalement, à l'échelle de notre vignoble, la situation a peu évolué depuis la semaine dernière : si la présence de symptômes est un peu plus régulière, **une majorité des parcelles du réseau (87%) reste toujours indemne de maladie.**

Dans les situations avec présence de symptômes, l'attaque demeure le plus souvent limitée avec une fréquence sur feuilles comprise entre 1 et 5%.

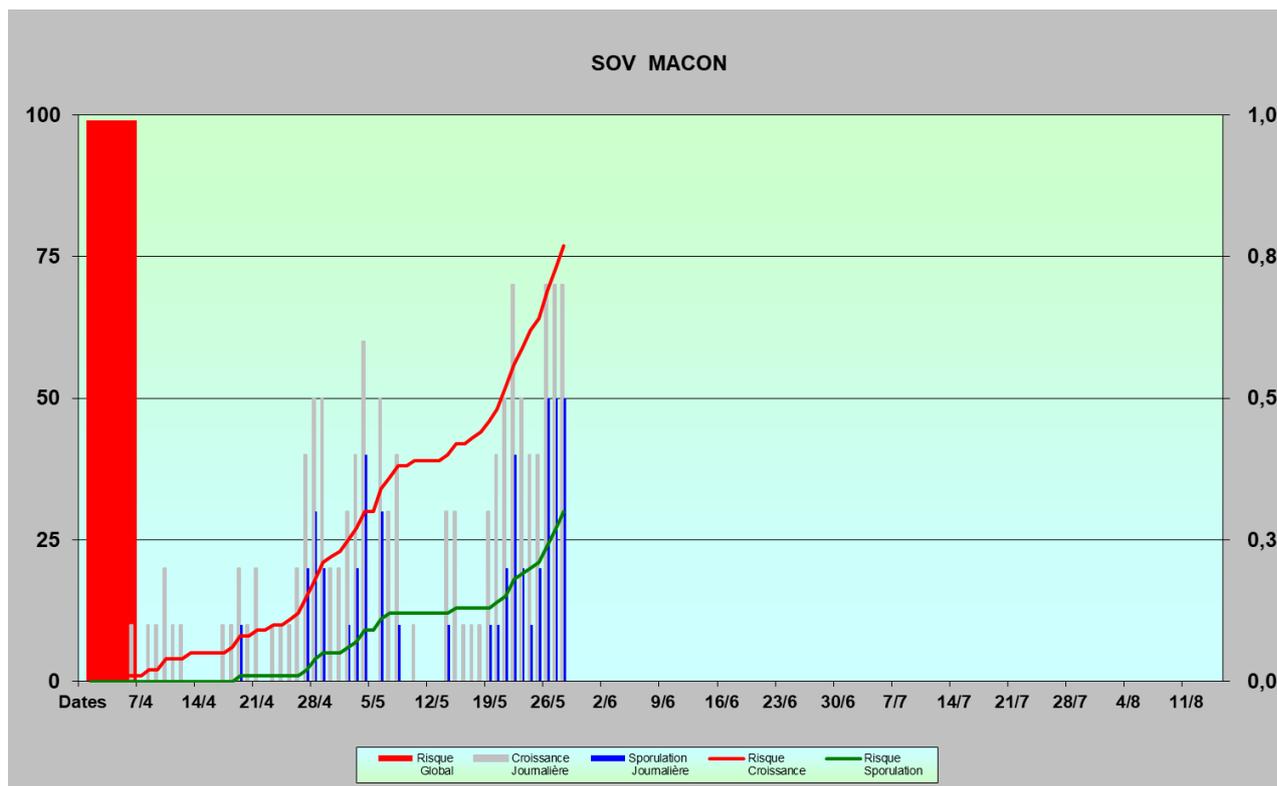
Très ponctuellement, l'attaque sur le feuillage est un peu plus importante (fréquence 14% max). Il s'agit principalement de parcelles de Chardonnay à historique se situant en Saône et Loire et en Côte d'Or.

Analyse de Risque :

En lien avec le retour d'un temps sec et de températures plus élevées, le modèle SOV (graphique ci-après) a identifié une activité plus soutenue de l'oïdium au cours de la semaine écoulée et cela va encore être le cas sur la semaine à venir.

Notons par ailleurs que dans de très nombreuses situations, la vigne entre dans sa période de grande sensibilité à l'oïdium (floraison-fermeture de grappe).

Compte tenu de tous ces paramètres, **le risque oïdium peut désormais être qualifié d'élevé.**



Simulation SOV pour le poste de Mâcon



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre l'oïdium. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

BLACK-ROT

Situation :

En Côte d'Or, Nièvre, Yonne et Jura, la maladie est actuellement toujours absente ou présente à titre anecdotique.

En Saône et Loire, depuis la semaine dernière, **la fréquence de parcelles atteintes n'évolue que légèrement** passant de 17% à 20% des parcelles du réseau concernées, principalement sur les secteurs historiques du Beaujolais et des parcelles du Mâconnais.

Analyse de risque :

Le temps sec et venté n'est actuellement pas favorable à la maladie. Au-delà de la présence parfois importante de taches sur le feuillage (Beaujolais), **c'est bien le risque sur grappes qu'il faudra gérer dans les prochaines semaines**, lors de la période de grande sensibilité aux attaques sur grappes qui s'étend du stade nouaison à début véraison.

VERS DE GRAPPE

Situation : les vols de 1^{ère} génération se terminent.

Dans les parcelles sensibles à ces ravageurs et les plus précoces, les tout premiers comptages de glomérules n'ont pas permis de déceler le moindre dégât à ce jour. Des comptages plus précis vont être réalisés lors de la prochaine tournée. A suivre.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Secteurs concernés par la lutte obligatoire et vignes-mères : le début des éclosions de la cicadelle de la flavescence dorée a été noté dans le vignoble de Bourgogne Franche-Comté depuis le 20-22 mai. **Ainsi, le 1^{er} traitement devrait intervenir à partir de mi-juin.** Les dates exactes seront précisées dans un message réglementaire à venir.

Dans les pépinières viticoles, conformément à l'article 16 de l'arrêté du 27 avril 2021 relatif à la lutte contre la flavescence dorée et son vecteur, la lutte contre la cicadelle de la flavescence dorée est obligatoire, avec des produits phytopharmaceutiques autorisés à la mise sur le marché contre cet insecte. **La protection doit être assurée entre le 15 mai et le 15 octobre.** L'intervalle entre applications correspond à la rémanence du produit qui, en absence d'indication, est estimée à 14 jours.

Prochain BSV : mardi 06 juin

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC au sein de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV, et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Aces Roses, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA BFC dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de surveillance Biologiques du territoire du plan Ecophyto II+.

Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'office français de la biodiversité.

*Avec la participation
financière de*

